

## Rapports annuels d'activité 2015 de l'Agence de la biomédecine

*Mis à jour le 29.09.2016*

L'Agence de la biomédecine sort son **Rapport d'activité pour l'année 2015**.

Ce rapport 2015, placé sous le signe des 10 ans de l'Agence, permet de mesurer toute la transversalité et la pluridisciplinarité de l'Agence.

De l'élargissement du prélèvement aux donneurs décédés après arrêt circulatoire de la catégorie 3 de Maastricht, dits « de Maastricht 3 », à l'objectif atteint des 240 000 donneurs inscrits sur le registre des donneurs volontaires de moelle osseuse, en passant par les campagnes de communication pour promouvoir le don, l'évaluation des centres d'assistance médicale à la procréation et la promotion de la recherche, tous ses domaines d'activité y sont représentés.

En complément, vous pouvez consulter **l'édition 2015 du Rapport annuel médical et scientifique**, détaillant les nombreuses données chiffrées produites par l'Agence pour ces différentes activités

Enfin, nous vous invitons à consulter **sur notre site internet un tout nouvel espace** présentant l'Agence et ses missions de façon didactique, avec :

- une vidéo scribing présentant la loi de bioéthique et le rôle de l'Agence ;
- des portraits de ceux et celles qui font l'Agence ;
- la présentation succincte et claire des 3 valeurs de l'Agence, et des activités de l'Agence ;
- le film des 10 ans de l'Agence